



Commune de BOURGHELLES

☎ 03 20 84 50 31
☎ 03 20 79 42 51

Année scolaire 2017 / 2018

CANTINE SCOLAIRE

Les enfants inscrits à la cantine sont pris en charge de **12h à 13h20**. Il n'est pas obligatoire de s'inscrire tous les jours du mois, dans ce cas précisez les jours au moment de l'inscription (*Tarif: Bourghellois : 2.90€ / repas ; Extérieurs : 3€ / repas*).

Une fois l'inscription enregistrée aux dates prévues, il est possible de reporter un repas sur les jours ou le mois suivants, à condition de prendre contact en mairie avec Madame LEFEBVRE, régisseur, **la veille de la date prévue avant 11h au plus tard**. Elle seule est en mesure de confirmer ou non la modification par rapport à l'inscription initiale. Pensez à prévenir l'enseignant de votre enfant en cas de modification.

Les inscriptions à la cantine ont lieu la dernière semaine du mois pour le mois à venir. Il est également possible de le faire pour toute l'année. Nous vous invitons à le faire par mail : mairie.bourghelles@wanadoo.fr.

ETUDE SURVEILLEE

L'étude surveillée fonctionne au mois, votre enfant sera inscrit pour tous les jours même si il n'est pas présent. Le tarif est de 1€ pour une étude et 0,50€ à partir du 2^{ème} enfant. Nous vous informerons de la reprise de ce service après la rentrée scolaire.

PAIEMENT DES PRESTATIONS

Le paiement des factures peut se faire soit par prélèvement, par chèque ou espèce. Pour plus de détails sur les prélèvements vous pouvez vous adresser en mairie. Quel que soit le mode de paiement que vous choisirez vous recevrez par mail une facture à mois échu, qui sera à régler dans les quinze jours. La facture regroupera les différentes prestations périscolaires (cantine, étude, garderie périscolaire).

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter Alice Lefebvre par mail : mairie.bourghelles@wanadoo.fr

École des Valettes – Sentier des Valettes / Place de la Liberté – Bourghelles



Commune de BOURGHELLES

☎ 03 20 84 50 31
☎ 03 20 79 42 51

Année scolaire 2017 / 2018

CANTINE SCOLAIRE

Les enfants inscrits à la cantine sont pris en charge de **12h à 13h20**. Il n'est pas obligatoire de s'inscrire tous les jours du mois, dans ce cas précisez les jours au moment de l'inscription (*Tarif: Bourghellois : 2.90€ / repas ; Extérieurs : 3€ / repas*).

Une fois l'inscription enregistrée aux dates prévues, il est possible de reporter un repas sur les jours ou le mois suivants, à condition de prendre contact en mairie avec Madame LEFEBVRE, régisseur, **la veille de la date prévue avant 11h au plus tard**. Elle seule est en mesure de confirmer ou non la modification par rapport à l'inscription initiale. Pensez à prévenir l'enseignant de votre enfant en cas de modification.

Les inscriptions à la cantine ont lieu la dernière semaine du mois pour le mois à venir. Il est également possible de le faire pour toute l'année. Nous vous invitons à le faire par mail : mairie.bourghelles@wanadoo.fr.

ETUDE SURVEILLEE

L'étude surveillée fonctionne au mois, votre enfant sera inscrit pour tous les jours même si il n'est pas présent. Le tarif est de 1€ pour une étude et 0,50€ à partir du 2^{ème} enfant. Nous vous informerons de la reprise de ce service après la rentrée scolaire.

PAIEMENT DES PRESTATIONS

Le paiement des factures peut se faire soit par prélèvement, par chèque ou espèce. Pour plus de détails sur les prélèvements vous pouvez vous adresser en mairie. Quel que soit le mode de paiement que vous choisirez vous recevrez par mail une facture à mois échu, qui sera à régler dans les quinze jours. La facture regroupera les différentes prestations périscolaires (cantine, étude, garderie périscolaire).

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter Alice Lefebvre par mail : mairie.bourghelles@wanadoo.fr

École des Valettes – Sentier des Valettes / Place de la Liberté - Bourghelles



Commune de BOURGHELLES

☎ 03 20 84 50 31
☎ 03 20 79 42 51

Année scolaire 2017 / 2018

GARDERIE PERISCOLAIRE

Elle fonctionne en période scolaire tous les lundis, mardis,
jeudis et vendredis
de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à **18h30**
dans les locaux de l'école des Valettes.

Fermeture des portes à 8h45 le matin et à 18h30 le soir :

Nous vous rappelons que les agents communaux ont aussi des contraintes personnelles et qu'il ne sera plus toléré de retards intempestifs. Au 2^{ème} retard, un rappel sera envoyé aux parents, au 3^{ème} retard, l'enfant sera refusé à la garderie.

Les inscriptions se font directement auprès de Marie-Pierre LOOSVELDT, directrice, qui anime la garderie avec Isabelle WATTREMEZ, Séverine VERVAEKE et Béatrice WACQUIER.

En cas d'imprévu pour reprendre vos enfants, veuillez contacter la directrice au
03.20.64.53.21

<u>Quotient Familial</u>	<u>Tarif</u>
0 à 534	0,35 € la demi-heure
535 à 686	0,67 € la demi-heure
687 à 839	0,76 € la demi-heure
840 à 991	0,86 € la demi-heure
992 et plus	0,95 € la demi-heure

avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Lille

Pour pouvoir bénéficier du tarif modulé, indiquez votre numéro d'allocataire à la **CAF de Lille** sur votre fiche d'inscription, et transmettez une attestation de votre quotient familial.

En l'absence de ces informations, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Le montant est calculé à la fin de chaque mois en fonction du nombre de demi-heures de présence ; **toute demi-heure entamée est entièrement facturée.**

École des Valettes – Sentier des Valettes / Place de la Liberté – Bourghelles



Commune de BOURGHELLES

☎ 03 20 84 50 31
☎ 03 20 79 42 51

Année scolaire 2017 / 2018

GARDERIE PERISCOLAIRE

Elle fonctionne en période scolaire tous les lundis, mardis,
jeudis et vendredis
de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à **18h30**
dans les locaux de l'école des Valettes.

Fermeture des portes à 8h45 le matin et à 18h30 le soir :

Nous vous rappelons que les agents communaux ont aussi des contraintes personnelles et qu'il ne sera plus toléré de retards intempestifs. Au 2^{ème} retard, un rappel sera envoyé aux parents, au 3^{ème} retard, l'enfant sera refusé à la garderie.

Les inscriptions se font directement auprès de Marie-Pierre LOOSVELDT, directrice, qui anime la garderie avec Isabelle WATTREMEZ, Séverine VERVAEKE et Béatrice WACQUIER.

En cas d'imprévu pour reprendre vos enfants, veuillez contacter la directrice au
03.20.64.53.21

<u>Quotient Familial</u>	<u>Tarif</u>
0 à 534	0,35 € la demi-heure
535 à 686	0,67 € la demi-heure
687 à 839	0,76 € la demi-heure
840 à 991	0,86 € la demi-heure
992 et plus	0,95 € la demi-heure

avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de Lille

Pour pouvoir bénéficier du tarif modulé, indiquez votre numéro d'allocataire à la **CAF de Lille** sur votre fiche d'inscription, et transmettez une attestation de votre quotient familial.

En l'absence de ces informations, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Le montant est calculé à la fin de chaque mois en fonction du nombre de demi-heures de présence ; **toute demi-heure entamée est entièrement facturée.**

École des Valettes – Sentier des Valettes / Place de la Liberté - Bourghelles